

Madame Catherine JOYEUX, Adjointe Déléguée aux Affaires Scolaires,

Précise à l'Assemblée que les écoles de la Peyroua souhaitent organiser, comme à l'accoutumée, une fête de fin d'année pour les enfants.

Jusqu'alors, la Ville du Muy prenait directement en charge le coût du spectacle.

Cette année, la ville du Muy est à nouveau sollicitée pour participer financièrement à la concrétisation de ce projet.

Il est proposé, pour 2008, d'attribuer une subvention d'un montant de 800,- € aux écoles de la Peyroua, dans le but de financer le spectacle.

Demande l'avis de l'Assemblée.

Le Conseil Municipal,

Oùï l'exposé de Madame Catherine JOYEUX, Adjointe Déléguée aux Affaires Scolaires, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Vote une subvention d'un montant de 800,- € aux écoles de la Peyroua, dans le but de financer le spectacle.